



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cartes bancaires

Question écrite n° 132691

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur sur des nombreux dysfonctionnements qui affectent le réseau des cartes bleues et notamment les cartes de crédit diffusées par American express. En effet, il n'est pas rare d'essuyer des refus, par des commerçants, de voir leurs clients régler leurs achats en utilisant cette carte, alors même que ces commerçants affichent le sigle de cette carte au règlement sur leur porte ou leur vitrine. De plus, il arrive même que la publicité du réseau American express fasse état d'une possibilité de régler qui n'est pas respectée. Cette situation peut s'apparenter à de la publicité mensongère ou à du non-respect des clauses d'acquisition de produits qui occasionnent une forte gêne pour les clients qui souhaitent utiliser leur carte American express notamment séduits par les avantages divers offerts par le réseau de fidélité. Il lui demande donc de lui préciser quelles actions concrètes il compte mettre en oeuvre avec American express, les associations de consommateurs et les pouvoirs publics, pour améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132691

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, finances et commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2012, page 4156

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)